Schweizerischer Turnverband
Fédération suisse de gymnastique
Federazione svizzera di ginnastica

PROCÈS-VERBAL

Conférence des dirigeants d'association
1100

Séance **CDA d'automne 2022**
Date 3 septembre 2022
Lieu Centre des congrès Kreuz, Berne
Horaire 10h – 16h40

Direction	Présents		Excusés	Procès-verbal
Fabio Corti	Comité central	7	ACNG	Manuela Nünlist
	CCG	5	ZGTV	
	Direction	6	AFGN	
	Présidents/prés. techn.	49		
	Chefs de secteur/KOP	2		
	Interprètes	2		
	Invités/intervenants	2		
	Secrétariat	6		
	Total	**79**		

➔ **Dossier CDA d'automne (stv-fsg.ch)**

1. Bienvenue
Fabio Corti, président central, salue les délégués.

2. Mot de bienvenue
Matthias Aebischer, conseiller national (SP/BE) et président du groupe parlementaire en charge du sport, transmet un message de bienvenue aux participants à la CDA. Il qualifie la FSG de « plus grand projet de sport et de santé de Suisse » en raison de sa taille de leader et fait part de son appréciation envers la mue initiée et réalisée par la fédération. Il mentionne l'importance d'impliquer tout le monde dans la fédération.

3. Procès-verbal de la CDA de printemps des 29 et 30 avril 2022
Le procès-verbal de la CDA de printemps des 29 et 30 avril 2022 est approuvé et des remerciements sont exprimés.

4. Développement de la fédération
a. Processus stratégique du comité central
Fabio Corti fournit des informations sur le processus stratégique et présente Vision 2032. Sept domaines d'action ont été définis.
L'opinion des associations est relayée par les représentants d'associations et il en est tenu compte dans la mise en œuvre.

b. Stratégie associations partenaires
Hanspeter Jud présente les cinq objectifs ainsi que la marche à suivre avec les onze fédérations partenaires. La collaboration est évaluée et développée.

Contrat liant Swiss Faustball et Sport Union Suisse
Le contrat existant est prolongé de deux ans, jusqu'en 2024. Des modifications majeures ont été apportées aux domaines de l'éthique et de la responsabilité. Le contrat sera envoyé aux associations membres fin septembre 2022 pour information. Approbation à l'AD-FSG du 22 octobre 2022.

c. mySTV-FSG

Philipp Moor informe sur la carte de membre numérique qui remplacera la carte physique dès 2023 et qui devrait notamment décharger le travail administratif des sociétés. Elisabeth Ehrsam souligne qu'avec mySTV-FSG, la FSG est dans les temps et qu'elle respecte l'enveloppe budgétaire.

d. FSG-Contest 2.0

Martin Hebeisen et Jérôme Hübscher informent sur le développement de FSG-Contest. FSG-Contest 1.0 bénéfice toujours d'un soutien, mais les montants investis dans cet outil d'évaluation ne sont plus conséquents. Les principaux changements qui accompagnent Contest 2.0 sont la numérisation et le single sign-on.

5. Développement du sport

a. Offre nationale de compétitions, classification des branches sportives FSG

Jérôme Hübscher présente le développement qui se poursuit dans le domaine du sport (divisions encouragement du sport et mission olympique) dont la classification s'appuie sur le modèle FTEM ainsi que sur les travaux en cours concernant la classification des branches sportives. L'objectif consiste à promouvoir les branches sportives de manière globale et durable.

b. Présentation de l'étude sur le sport d'élite en Suisse (étude SPLISS) par Hippolyt Kempf

Hippolyt Kempf présente les conclusions de l'étude Spliss (sport d'élite en Suisse) qui entend évaluer le système du sport d'élite en Suisse, mettre en évidence les évolutions et les changements depuis 2011 et servir de base à des analyses futures.
Informations détaillées sur le sport de performance Suisse (admin.ch) :

c. Discussion sur le podium : encourager le sport à la FSG et le développer de la base à l'élite

6. Révision / Adaptation du diagramme de fonctions

Roland Schenk introduit ce point de l'ordre du jour. Bettina Aebi explique la démarche ainsi que les principales modifications apportées au diagramme de fonctions.
Avant la CDA, certaines associations membres ont demandé de supprimer l'art. 1.1.7 Branches sportives et disciplines du sport de masse et l'art. 1.1.8 Branches sportives mission olympique sport d'élite et d'introduire un nouvel article en raison du nouveau concept « Classification des sports de compétition », 1.4.10 Règlement sur la classification des sports de compétition FSG.
Le diagramme de fonctions révisé déclenche des débats nourris de la part des associations membres.
Demande de Marcel Bösch (GLTV) : deux lectures conformément aux Statuts et ne pas supprimer les art. 1.1.7 et 1.1.8.
Demande de Cédric Bovey (ACVG) : signature du contrat FSG / CO FFG par le comité central et non pas par l'Assemblée des délégués.
Pas d'entrée en matière sur les deux demandes des associations membres. Le comité central discute de la suite à donner et **propose aux associations membres** :

- deux lectures, conformément aux Statuts FSG ;
- la deuxième lecture à l'occasion de la Conférence des dirigeants d'association de printemps 2023.

D'ici là, la réglementation des compétences pour les nouvelles unités organisationnelles sera régie par les directives internes.
Les représentants d'associations ne demandent plus la parole sur ce thème, dès lors la procédure est acceptée.

7. Avenir des sociétés / Mise en œuvre de l'étude sur les tendances

a. Atelier

Dans le cadre d'un atelier, Manuela Geiser, Olivier Bur, Philipp Moor et Béatrice Wertli se penchent avec les participants sur les thèmes suivants : « Prévenir les départs/dissolutions de sociétés », « Renforcement commun des sociétés » et « Défis des sociétés ».

Evaluations:

- **Prévenir les départs/dissolutions de sociétés**

Question 1 : comment apprendre le plus tôt possible qu'une société prévoit de partir, de se dissoudre ?
Question 2 : comment aider les sociétés afin d'éviter qu'elles ne partent ou ne se dissolvent ?

Question 3 : comment pouvez-vous contribuer à ce processus standardisé ?

Certaines ACG connaissent les sociétés qui sont sur le point de partir. En effet, il arrive souvent que ces sociétés ne prennent plus part activement aux compétitions, assemblées, formations et perfectionnements de moniteurs. Or, à ce jour il n'existe pas de processus standard lors des départs de sociétés : parfois elles annoncent leur départ au secrétariat FSG et parfois à l'ACG. Par conséquent, le processus suivant est discuté dans le cadre de l'atelier :

1. identifier la société,
2. saisir la société,
3. prendre contact avec la société,
4. aider et soutenir.

Une coordination du système interne de saisie entre le secrétariat FSG et l'ACG s'impose. Un « système d'alerte » servant à identifier ces sociétés est développé ; il s'accompagne d'une procédure de prise de contact et de soutien. Des premiers essais pilotes sont prévus.
Il faut communiquer auprès des membres et des sociétés la valeur ajoutée que représente une affiliation et non pas les prestations effectives auxquelles les membres ont droit.

- **Plus de participation aux compétitions, assemblées, formations et perfectionnements de moniteurs**
- **Motiver les membres**
- **Souligner la plus-value d'une affiliation**
- **Améliorer les échanges avec les associations membres**

- **Renforcer ensemble les sociétés**

Question 1 : quel est le scénario privilégié pour le déroulement de la formation de club management et comment garantir ce processus ?
Question 2 : comment faire pour donner ensemble à ces formations un poids suffisant et pour garantir la communication jusqu'à la base ?

L'objectif visé consistait à faire un point de situation sur les besoins des ACG concernant l'organisation des journées en présentiel pour la formation de club management : qui peut proposer ses propres journées en présentiel dans son association et qui est intéressé à le faire ? Nombreuses sont les associations cantonales qui en ont entendu parler pour la première fois à la CDA d'automne. Les ACG souhaitent une organisation décentralisée. Les directeurs de cours doivent toutefois assurer l'organisation via le management de société FSG. Les associations cantonales font office de multiplicateurs et doivent par conséquent être tenues informées, voire même participer à la formation.

- **Informations coordonnées aux associations**
- **Organisation décentralisée (directeur de cours du management de société)**
- **Planifier un pilote dans les associations (la BLTV s'est déjà annoncée)**
- **Les associations sont des multiplicateurs mais elles veulent être informées et être parties prenantes**

- **Défis des sociétés**

Question 1 : que pouvons-nous développer ensemble afin de relever avec succès ces défis ?
Question 2 : en tant qu'association, quelles solutions avez-vous déjà utilisées avec succès et pour quels défis ?

- **Intégration des associations cantonales comme multiplicateurs, coordination de la communication commune, mise en œuvre de stratégies et de mesures.**
- **Recrutement ciblé de bénévoles et d'experts dans tous les domaines. Formation et formation continue de ces personnes.**
- **Etablissement d'un contact direct dans les sociétés pour les associations cant./rég. de gymnastique et la FSG passant par différents canaux.**
- **Visibilité de la gymnastique, des associations, des sociétés, des offres et de la plus-value dans le grand public.**

8. Finances

Felix Mangold entame la discussion sur les finances. Il est difficile de présenter un budget équilibré après la pandémie. Situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

a. **Cotisations de membres 2023**
Le comité central propose de maintenir les cotisations de membres inchangées en 2023.
Vote consultatif : les cotisations de membres sont approuvées à l'unanimité.

b. Budget 2023
Kurt Hunziker présente le budget 2023. Avec un chiffre d'affaires global de CHF 29'604'206.—, la FSG réalise un chiffre d'affaires record dans son histoire et annonce un excédent de dépenses de CHF 692'319.—. Ce déficit budgétaire 2023 s'explique avant tout par l'augmentation des charges en ressources humaines, la baisse des subventions versées par Swiss Olympic (GR) et la diminution des cotisations de membres.

Revitalisation Confédération
Lors de la formulation des projets, la FSG s'est concentrée sur quatre domaines d'action. Sans l'aide de la Confédération d'un montant de CHF 4'323'650. —, ces projets ne pourraient pas être réalisés. Ils doivent être bouclés d'ici le 30 juin 2024.

Les questions posées avant la conférence sont traitées en plénum.

Vérification du budget 2023 / CCG
S'exprimant au nom de la commission de contrôle de gestion, son président Markus Meli recommande d'approuver le budget 2023 qui prévoit un déficit de CHF 692'319.—.
Vote consultatif : le budget est approuvé avec une abstention.

c. Généralités
Kurt Hunziker fournit des informations sur la clôture semestrielle 2022, le déficit budgétaire 2022 de CHF 383'794. —, la baisse des effectifs au niveau de la FSG qui provoque une diminution de CHF 500'000. — ainsi que sur l'introduction de mesures d'économies.

9. Commission de contrôle de gestion

a. Rapport sur l'exercice 2021
Markus Meli informe sur les activités de la CCG.
Plusieurs membres de la CCG ne se représentent plus en 2023. Il faut trouver neuf nouveaux membres.

10. Caisse d'assurance de sport

a. Comptes annuels 2021
Brigitte Häni, présidente de la commission d'administration, explique les comptes annuels 2022. L'exercice 2022 clôt sur un résultat de CHF 123'241.83. Montant reporté sur les comptes 2022 : CHF 89'762.54. La CAS prévoit de verser à la FSG le montant de CHF 100'000. —

Budget 2023
Le budget 2023 prévoit un résultat annuel de CHF -170'600. —

Généralités
Ressources humaines
- Claudia Steiner a donné sa démission du poste d'administratrice après l'avoir occupé pendant huit ans. Elle quittera la CAS à la fin octobre 2022. Lui succède Caroline Figueroa qui a pris ses fonctions le 1er septembre 2022.
- Eveline Zumsteg célèbre le dixième anniversaire de son activité à la CAS.

Assemblée de la société coopérative
- La personne qui remplacera Eliane Giovanola au Conseil de la société coopérative sera élue à l'AD 2022.

Divers
- Révision des statuts au 1er janvier 2023
- Vérification des structures

11. Présentation de la candidate à l'élection complémentaire au CC lors de l'AD 2022

Fabio Corti accueille Aurélie Fänger qui fait acte de candidature pour le CC et se présente à l'élection lors de l'AD 2022. La candidate se présente brièvement.

12. Annonce des membres honoraires et récipiendaires de la distinction honorifique

Distinction honorifique

- Catia Di Stefano, Porsel
- Susanne Kaufmann-Fischer, Winikon

Membres honoraires

- Brigitte Boss, Boll
- Eliane Giovanola, Monthey
- Kurt Jucker, Aadorf
- René Koblet, Kollbrunn
- Stephan Niederhäuser, Obfelden

13. Demandes des associations / Tour final

Fabio Corti et Béatrice Wertli répondent aux questions. Le président central et la directrice remercie les personnes présentes pour cette journée intéressante, constructive et diversifiée.

A l'année prochaine pour la CDA de printemps, les 28 et 29 avril 2023 à Nottwil.

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

Comité central

Fabio Corti	Manuela Nünlist
Président central	Procès-verbal

Aarau, le 21 octobre 2022

Attn :

- comité central
- direction
- commission de contrôle de gestion
- commission d'éthique
- membres du domaine stratégique/opérationnel des associations
- présidents de commission
- dirigeants de domaine
- chefs de secteur
- représentants de fédération spécialisée
- commission d'administration CAS
- administration CAS
- autres participants à la conférence